

DÉCOLLEMENT DE REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES COLLÉS

Photo © DR - AQC

1. LE CONSTAT

Les revêtements de sols souples collés peuvent être soumis à des phénomènes de cloquage ou de décollement, dont la cause la plus fréquente est la trop forte humidité du support. Un défaut de préparation du support peut aussi être à l'origine de décollements.

2. LE DIAGNOSTIC

Un revêtement de sol souple collé associe différents éléments.

- **Le support** composé d'un plancher béton, d'un dallage sur terre-plein, d'une chape de mortier, d'une chape fluide à base de ciment(1), d'un plancher bois, etc.
- **Les produits de préparation de la surface** : le support est éventuellement traité à l'aide d'un primaire. Il peut être ensuite recouvert d'un enduit de sol de quelques millimètres (appelé communément ragréage).
- **La colle** qui peut être organique, acrylique, polyuréthane, époxydique...
- **Le revêtement proprement dit** à base de PVC, caoutchouc ou linoléum.

(1) Le cas particulier des chapes à base de sulfates de calcium (autrefois appelées chapes anhydrites) n'est pas traité dans cette fiche.

Les revêtements de sols souples sont étanches à l'eau et à la vapeur d'eau.

Ils empêchent l'évaporation de l'eau en excès dans le support, ce qui retarde la prise de la colle qui reste poisseuse. L'augmentation de la tension de vapeur due à un écart de température peut entraîner le soulèvement du revêtement. Le phénomène affecte davantage les revêtements en lés que les revêtements en dalles (dont les joints laissent s'échapper un peu d'humidité).

La présence d'eau peut avoir comme origine :

- l'eau qui a servi à la fabrication du béton et qui s'évapore au contact de l'air. Ce séchage n'est rapide qu'en surface (3 cm). Au-delà, il peut prendre des mois voire des années si les conditions sont défavorables ;

- dans certaines configurations comme les planchers intermédiaires collaborants, le bac acier en sous-face empêche l'évaporation par le dessous. La pose du revêtement sur le dessus enferme complètement l'eau
- les venues d'eau extérieures concernent les planchers sur vide sanitaire ou cave, peu ventilés et donc exposés aux remontées d'humidité. Ces remontées par capillarité peuvent entraîner la rupture de cohésion de l'enduit de lissage.

Le cas particulier des dallages

Ces dallages sont pour autant considérés comme des supports exposés aux remontées d'humidité, qu'un film polyéthylène soit présent sous le dallage ou pas (lequel n'assure pas le rôle de barrière étanche, cf. DTU 13.3).

3. LES BONNES PRATIQUES

Établir le planning d'intervention en amont du chantier

- À intégrer au planning général de chantier afin que le dos/couvert soit assuré, que les locaux soient préchauffés, que les produits soient stockés à température avant la pose, et les temps de mise en oeuvre et de mise service soient respectés.
- Prendre en compte les délais de séchage du support qui peuvent être longs.

Réceptionner le support

Pour éviter la formation de cloques ou les décollements, l'entreprise devra impérativement vérifier avant la pose que le support est sec, même en profondeur. C'est pourquoi il est indispensable d'effectuer une mesure du taux d'humidité du support suivant dispositions du NF DTU 53.12 :

- la mesure est réalisée impérativement à la bombe à carure, avec un taux admissible inférieur à 4 % à 4 cm de profondeur ;
- l'entreprise doit impérativement réaliser la reconnaissance des supports neufs contradictoirement, en présence du maître d'ouvrage (et/ou de son représentant) et transmettre à ce dernier le rapport de l'annexe A au NF DTU 53.12 ;
- dans le cas de supports anciens, les revêtements existants peuvent parfois être conservés. Suivre scrupuleusement les dispositions du NF DTU 53.12, notamment l'étude préalable et la méthodologie qui y sont mentionnées.

Bien préparer le support

- S'assurer que le support est propre : exempt de produit de cure, de traces de plâtre...
- Supprimer les défauts de cohésion de surface (support non friable) et de planéité.
- Reboucher les microfissures de retrait du béton.
- Dépoussiérer le support.
- Appliquer un primaire adapté à la porosité du support (qui peut être ouvert ou fermé) et chimiquement compatible avec l'enduit de lissage.

Dans le cas des supports exposés aux reprises d'humidité

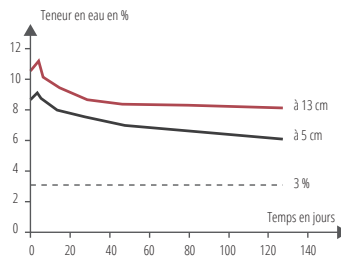
(dallages sur terre-plein, planchers sur vide sanitaire non ventilé, sur bacs acier collaborants, au-dessus d'un local à très forte hygrométrie, etc.)

Proscrire la pose collée directe et mettre en oeuvre l'une des solutions prévues par le NF DTU 53.12 :

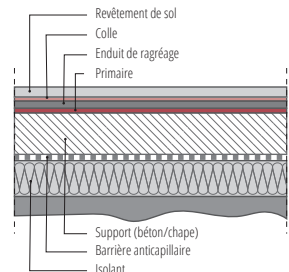
- réaliser une chape ou dalle désolidarisée sur un film de polyéthylène d'au moins 200 µm assurant la fonction d'une barrière anticapillaire ;
- coller le revêtement de sol plastique sur une sous-couche d'interposition (2) ;
- ou sur une barrière adhérente pour supports humides ou supports exposés à des reprises d'humidité (2).

(2) Les deux dernières solutions relèvent de la procédure d'Avis Technique.

SÉCHAGE DE DALLE BÉTON



COUPE DE PLANCHER SUR TERRE-PLEIN



À CONSULTER

- NF DTU 53.12 *Préparation du support et revêtements de sol souples*
- NF DTU 26.2 *Chapes et dalles à base de liants hydrauliques*
- Règles Professionnelles pour la mise en oeuvre des chapes fluides à base de ciment ou de sulfate de calcium (FFB/UNECP/ CAPEB ; janvier 2023)
- NF DTU 65.14 *Exécution des planchers chauffants à eau chaude*
- NF T76-011 *Adhésifs – Classification des principaux adhésifs*
- e-Cahiers du CSTB n° 3509, 3703, 2055, 3634, 3635
- MÉMO CHANTIER® *Sols souples collés* (AQC)
- Communiqué n° 69 de la C2P de l'AQC

L'ESSENTIEL

- Établir un planning en prenant compte des temps de séchage du support.
- Évacuer au maximum l'humidité du support et vérifier la siccité du support.
- Travailler sur un support propre.
- Proscrire la pose collée directe sur les dallages sur terre-plein.
- Dans le cas de supports neufs : réaliser contradictoirement la reconnaissance des supports.
- Sur supports existants : réaliser une étude préalable.

4. L'ŒIL DE L'EXPERT



Photo © DR – AQC

Il est constaté, dans toutes les classes d'un collège, des cloques sur le sol souple, localisées principalement à l'emplacement des chaises des élèves. Il s'avère que le collage du sol souple est défectueux. Le sol souple a été réalisé dans des conditions de chantier inadaptées : en hiver, dans un bâtiment non chauffé, sans vérification de l'humidité du support.



Photo © DR – AQC

Dans un bâtiment de logements collectifs, il est constaté localement des décollements linéaires du sol souple. Les décollements correspondent à des microfissures de retrait du plancher béton au droit de joints de prédalles. Avant pose du revêtement de sol souple, le NF DTU 53.12 exige la reconnaissance contradictoire des supports (étude préalable dans le cas de supports anciens), et le traitement préalable des éventuelles fissures existantes dans le cas de supports anciens), et le traitement préalable des éventuelles fissures existantes.



Photo © DR – AQC

Dans une Ehpad sont constatées des taches sur le sol souple localisées derrière les baies vitrées donnant sur des patios, il n'y a pas forcément de décollement. Les taches résultent d'une humidification permanente du plancher le long des façades, le sol extérieur étant au même niveau que le sol intérieur, sans garde à l'eau.

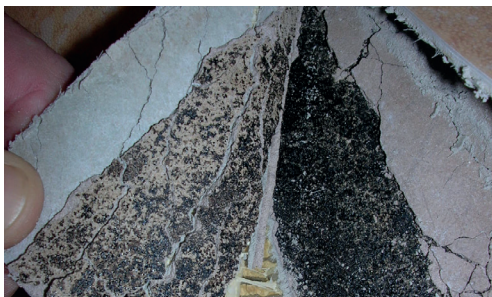


Photo © DR – AQC

Dans un restaurant, le sol souple est affecté de multiples cloques. Le sol souple a été posé en rénovation formant un millefeuille composé d'un dallage béton existant, d'une ancienne colle noire amiantée, d'un premier ragréage rose, d'un second ragréage gris et du sol souple collé, multipliant ainsi les risques de décollement. La pose d'un sol souple n'était pas forcément adaptée au contexte, la solution a été de le remplacer par des dalles plombantes.

Pour en savoir plus :



<https://www.smabtp.fr>
<https://qualiteconstruction.com>



Retrouvez l'ensemble des
Fiches pathologie bâtiment sur :
<https://qualiteconstruction.com>

Reproduction interdite sans autorisation des éditeurs
 © 2026 – Agence Qualité Construction – Fondation EXCELLENCE SMA